

## COMITE DIRECTEUR ANEG

*Visioconférence du 26 aout 2021*

### COMPTE RENDU DEFINITIF DE REUNION

Présents :

Voir PJ 1

Ordre du jour :

Voir PJ 2

Ouverture de la séance à 18h

#### - POINT 1 : Modification du tarif des remboursements des frais kilométriques

Le CD valide à l'unanimité la réévaluation du barème de remboursement des frais relatifs à l'utilisation d'un véhicule personnel pour les besoins de l'ANEG.

Soit 0.32 € pour un véhicule seul et 0.35€ pour un véhicule avec remorque

Il est demandé qu'une information soit faite sur le site et de voir avec le webmaster pour faire apparaître le nouveau barème sur la page des notes de frais.

Il sera nécessaire de faire passer la décision à la Commission de Contrôle Financier

#### - POINT 2 : - Problématique du courrier et de sa récupération, avec création d'une adresse postale et adresse administrative

Le CD demande s'il y a la possibilité de séparer l'adresse du siège de l'ANEG à Montreuil d'une adresse courrier.

Le secrétaire va regarder si cela est possible et si oui comment le faire.

L'idée est d'avoir une adresse administrative (Montreuil) et une adresse postale (celle du secrétaire), afin qu'au fur et à mesure le courrier arrive directement chez le secrétaire.

Il faut pour cela modifier nos coordonnées sur nos courriers.

Le CD demande aussi de préciser sur les différents documents et courriers, d'adresser les réponses directement au secrétaire de l'ANEG pour une plus grande rapidité de traitement

### **POINT 3 : - Préparation du rapport d'activités 2021 et du budget 2022**

Il est rappelé que les rapports d'activité doivent être établis à fin septembre en préparation de la demande de budget pour l'année suivante.

Il est demandé d'adapter et de clarifier le rapport d'activité du Vol moteur pour les SSA sur l'utilisation des machines, rapport prenant en compte les résultats à cette date de fin septembre, proposant une estimation des heures à réaliser sur le reste de l'année et signalant les activités programmées et non encore réalisées (reste à faire).

Il est également rappelé l'importance d'indiquer le nombre de personnes OA, AD et extérieur ayant bénéficié de l'activité ainsi que le nombre d'heures réalisées à cet effet.

Au niveau des Paras, nécessité de faire apparaître les tandems réalisés si il y en a.

Le trésorier fait un point sur le budget 2021 et indique qu'un tableau va être envoyé prochainement.

Pour le budget 2022, préparation d'un tableau pré rempli afin que les commissions puissent noter leurs souhaits de modifications.

- Le trésorier souhaite que l'on aborde le problème des notes de frais et surtout des numéros d'imputation attribués à ces notes

*Une mise à jour du fichier afin de faire correspondre les bonnes lignes va être faite rapidement au webmaster*

### **POINT 4 : - Point sur l'activité 'Bretagne vue du Ciel'**

L'équipe organisatrice fait part des difficultés qu'elle a rencontré pour rassembler les bénéficiaires car à la différence de la Corse les avions étaient basés à Vannes ou Quimper alors que les bénéficiaires étaient répartis sur des structures Bretonnes dispersées sur le territoire de la CMCAS Bretagne et éloignées aussi bien les unes des autres que des aérodromes de départ de l'activité.

4 avions ont participé pour faire voler 220 personnes soit plus de 92h de vol

Un REX est en cours de rédaction mais globalement l'équipe organisatrice est satisfaite de cette première édition et est prête à la renouveler l'expérience en tenant compte des difficultés rencontrées.

Le Rapport et REX qui seront réalisés, seront à faire parvenir aux centres concernés par l'activité, et au président de la CMCAS Finistère

### En Synthèse :

- Vols au départ de Quimper et Vannes avec les machines affectées à Bordeaux, Orléans, Tours et Pérouges
- Activité réalisée sur 1 mois avec une forte activité sur la dernière semaine
- 15 jours à Quimper et 15 jours à Vannes avec un logement des pilotes à Fouesnant
- Activité réalisée pour les bénéficiaires de 7 centres
- Difficultés rencontrées pour pouvoir 'toucher' ces personnes et leur proposer l'activité
- Activités réalisées pour 220 personnes
- 92 heures de vols réparties en 67 heures d'activités et 25 heures de transfert convoys
- Coût d'investissement ANEG par passager → 10 euros

**POINT 5 : - Reprise des points du dernier CD non traités et réponses aux questions posées à PA. Leguay par mail et courrier de réponse du 4 Juillet, relatives aux accusations portées à l'encontre de Christophe Nocchi**

PA Leguay demande un report de ces points pour raisons personnelles

Le CD propose et accorde que PA fasse parvenir son argumentaire pour le 17 /09/2021

## QUESTIONS DIVERSES

- Pour la CVLPM, un sujet devra être abordé probablement au CD suivant => **Charriot paramoteur biplace CONDOR.**

*Le responsable du VL ne pouvant être présent cette question sera abordée au prochain CD*

- Le président et le vice-président demandent si le CD est d'accord pour qu'ils se répartissent les validations de notes de frais.

*Le président valide l'ensemble des notes sauf celles relatives au VM et VV qui seront validées par le vice-président*

*Le CD n'a pas d'opposition pour cette organisation*

### **A FAIRE POUR LE PROCHAIN CD**

- Transmettre les nouveaux barèmes kilométriques à la Commission de Contrôle Financier → Pierre-Alain
- Voir la possibilité d'intégrer une adresse postale et une adresse administrative sur les courriers Aneg → Pierre-Alain
- Transmettre le point financier 2021 au Comité Directeur → Pierre
- Transmettre le tableau de prévision budgétaire 2022 → Pierre et Christophe
- Transmettre le tableau des imputations budgétaires par Commission aux membres du CD → Pierre et Christophe
- Transmettre le tableau des imputations budgétaires pour mise à jour du site Aneg (Création des notes de dépenses et d'encaissement) au Webmaster → Pierre-Alain

**FIN DE REUNION A 20h10**

Prochain CD le **JEUDI 23 SEPTEMBRE (18h - 20h)**

---000000000---

<b>APPROBATION</b>		
<b>APPROUVE-LE :</b>		<b>Par retour mail</b>



## CD en visioconférence du 26 aout 2021

### PRESENCE au CD

NOMS	Prénoms	PRESENT	ABSENT	EXCUSE		Observations
NOCCHI	Christophe	X				
BONNEL	Frédéric			X		
BOUCHET	Jean-Luc			X		
BOYMOND	Bernard	X				
CHARBOUILLOT	Dominique	X				
DUBOC	Jean-Yves			X		
GEORGE	Erwin	X				en cours de CR
LACOURCELLE	Rodolphe		X			
MAGNIN	Daniel		X			
MENOU	Pierre	X				
LEGUAY	Pierre Alain	X				
DUFOUR	Sébastien			X		
DONSEZ	Damien	X				
CERCEAU	Jean Luc			X		
14		7	2	5		

**COMITE DIRECTEUR**

**VISIOCONFÉRENCE DU 26 AOUT 2021**

**ORDRE DU JOUR**

**POINT 1**

- Modification du tarif des remboursements des frais kilométriques (passage à 0,32€ du km et 0,35€ avec remorque)

**POINT 2**

- Problématique du courrier et de sa récupération, avec création d'une adresse postale et adresse administrative

**POINT 3**

- Préparation du rapport d'activités 2021 et du budget 2022

**POINT 4**

- Point sur l'activité 'Bretagne vue du Ciel'

**POINT 5**

- Reprise des points du dernier CD non traités:  
 - Réponses aux questions posées à PA. Leguay par mail et courrier de réponse du 4 Juillet, relatives aux accusations portées à l'encontre de Christophe Nocchi  
 - Suivi de la demande de saisie de la Commission des Conflits envers Christophe Nocchi pour : **'Réponse faite à Jean-Marc Francois et ton inqualifiable pour un Président'**

**QUESTIONS DIVERSES**

Pour la CVLPM, un sujet devra être abordé probablement au CD suivant => **Charriot paramoteur biplace CONDOR.**

La décision doit être prise par le CD de :

- 1/ soit vendre la charriot à un particulier (membre ANEG par ex) mais compte tenu de l'historique du matériel, la somme récupérée sera limitée
- 2/ soit céder à titre gratuit le matériel à une SSA (la SSA de Cherbourg est intéressée), solution qui sera à valoriser auprès de la CCAS puisque le matériel sera utilisé in fine par des bénéficiaires IEG.

FRED

Je souhaite que l'on aborde le problème des notes de frais et surtout des numéros d'imputation attribués à ces notes car il y a des écarts entre l'application du site ANEG et la liste des numéros que l'on retrouve dans le logiciel EBP puis dans la balance, cela engendre des difficultés pour les émetteurs de notes et ensuite pour le trésorier qui ne retrouve pas ses petits petit exemple avec l'activité Bretagne vue du ciel cette année.

PIERRE